



Du 3 au 28 juillet :  
exposition «Carnet de voyages»

Lors des séances « Carnet de Voyage » avec Gaëlle Barbelivien, les participants ont pu créer autour du thème « entre voyage et imaginaire », fil rouge du Quatro cette année. Souvenirs de périples à l'étranger, rêves d'aventures, soit d'horizons, ce « carnet de voyage » collectif est une oeuvre pleine d'expérimentations, qui invite à se promener parmi des créations originales.



Tous les mardis de 14h à 17h : **après-midi belote.**  
Tous les mardis à 15h : **visite commentée du musée.**  
Tous les mardis de 15h à 17h30 : **atelier tricot et couture.**  
Tous les mardis de 17h30 à 19h30 : **soirée tarot.**

### Horaires du musée

Le Carton Voyageur est ouvert au public toute l'année.  
Du 1<sup>er</sup> février au 31 décembre : du mardi au dimanche de 14h à 18h.  
Le Musée est fermé les jours fériés.

Mercredi 11 juillet de 19h à 21h  
Kremlimpro

Pour attaquer l'été en beauté, la compagnie Kremlimpro nous propose le mercredi 11 juillet au Quatro une soirée d'improvisations théâtrales. Un spectacle inédit avec des sketches drôles et époustouflants d'inventivité.



Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août :

La lecture est dans le sac. Choisissez un sac, sans en connaître le contenu, et laissez-vous surprendre par les romans, BD, essais et/ou DVD cachés dedans. Les sacs peuvent être empruntés courant juillet et août en plus de vos prêts habituels ; vous pouvez les conserver 1 mois. Un seul sac par famille.

### Horaires de la médiathèque

À partir du 10 juillet:  
Ouvert du mardi au samedi sauf le jeudi de 10h à 13h et de 14h à 17h.

## LE MOT DU MAIRE

### L'Éco-gestion

Centre Morbihan Communauté entreprend le gros chantier de la réorganisation de la collecte des déchets sur le territoire de la commune de Baud. Après la commune voisine de Pluméliaeu, qui a servi de test durant plus d'un an, c'est la commune de Baud qui est aujourd'hui concernée.

Des containers enterrés ou semi-enterrés vont être répartis sur tout le territoire de la commune et devraient permettre aux usagers de disposer d'un point de collecte pas trop éloigné du domicile. Un agent de la communauté se présentera à votre domicile pour vous remettre une carte personnelle, qui vous permettra d'accéder aux containers d'ordures ménagères où vous pourrez déposer votre sac de déchets.

Cet agent vous donnera des précisions lors de son passage ; réservez-lui le meilleur accueil. L'objectif de cette opération est de réduire les charges de fonctionnement de la collecte, ce qui devrait au moins permettre de maintenir le montant de la redevance actuelle.

Pour les années à venir, le nouveau système ne sera qu'expérimental. Après cette période d'essai, une nouvelle tarification sera appliquée et chaque nouvel usager paiera une redevance calculée en fonction du nombre de levées (accès aux containers).

La réussite de cette opération est liée à l'adhésion et au civisme de tous les usagers.

Nous vous invitons à respecter les consignes et à vous rapprocher des services de la communauté de communes ou de la commune en cas de difficulté.

Bonne vacances à tous,

Le Maire,  
Jean-Paul BERTHO



Coupe du Monde de Football :  
jusqu'au 15 juillet.



Tour de France  
Du 7 au 29 juillet

Début des vacances scolaires :  
le 7 juillet





LA MAIRIE VOUS INFORME :



**Loi 80 Km/h** : la loi de modification de la vitesse maximale autorisée sur les routes à double sens sans séparateur central est mise en application au niveau national à partir du 1<sup>er</sup> juillet. De nombreuses voies communales sont concernées, vigilance sur la route !

**Vélos électriques** : suite à l'étude réalisée par l'association IdéEaux Air Sols, et avec la volonté de promouvoir les modes de déplacements alternatifs, la municipalité a décidé d'acquérir deux vélos à assistance électrique. Ces vélos sont mis gratuitement à la disposition des baldiviens pour un prêt d'une durée de 10 jours maximum. Pour emprunter les vélos ou pour tous renseignements, s'adresser aux services techniques de la ville de Baud au 02.97.39.03.20.

**Éco-gestion** : un nouveau système de collecte des déchets est actuellement en cours de déploiement sur le territoire. Les bacs à roulettes vont être remplacés par des containers enterrés, semi-enterrés ou aériens au cours du mois de juillet. Pour ouvrir ces containers, une carte est nécessaire, distribuée par des ambassadeurs de l'éco-gestion se déplaçant à domicile. Si on vous a laissé un avis de passage, des permanences sont organisées le mercredi 4 juillet de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h et le samedi 7 juillet de 8h30 à 12h à la salle annexe de la mairie.

**Nouveaux commerces** : la première salle de sport de la commune, S'pace Form, a ouvert ses portes 10, rue des Fontaines. Salle ouverte non-stop 7j/7 de 6h30 à 21h30, contact au 02.97.08.51.68.

Un magasin de décoration, cadeaux, mobilier vient également d'être inauguré zone de Kermestre, l'Atelier M & Co, contact au 02.97.08.51.18.

**Appel à volontaires** : nous recherchons des personnes bénévoles pour accompagner des familles de demandeurs d'asile. La maîtrise de l'anglais est nécessaire. Contact au CCAS au 02.97.08.01.46.

**Centre de loisirs** : le centre est ouvert du 9 juillet au 24 août (hors jours fériés).

Bien vivre ensemble



Dans le cadre du plan canicule, la mairie a mis en place un registre nominatif des personnes susceptibles de bénéficier d'une intervention sociale à domicile, ciblée et rapide en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence lors de fortes chaleurs. Ce registre confidentiel est ouvert aux personnes qui souhaitent s'y inscrire spontanément (plus de 65 ans ou adultes handicapés), ou sur demande d'un tiers. L'inscription se fait sur déclaration de la personne ou de son représentant légal au CCAS DE BAUD, soit par écrit, soit par mèl (ccas@mairie-baud.fr), soit par téléphone au 02.97.08 01 46.

Quand ?	Où ?	Quoi ?
Samedi 30 Juin	Fontaine de la Clarté, Église	Rendez-vous à 20h à l'église pour le Pardon de Notre-Dame de la Clarté. Procession aux flambeaux vers la fontaine.
Dimanche 1 <sup>er</sup>	Fontaine de la Clarté, Église	Remises de croix et procession vers l'église. La cérémonie commence à 10h30 à la fontaine de la Clarté.
Dimanche 1 <sup>er</sup>	Pont de Baud	Fête de l'Evel, trocs et puces. Restauration sur place.
Samedi 7	Recyclerie l'Effet Papillon	Braderie de l'effet papillon de 10h à 20h. Vente au poids, sculpture collective et atelier « Tourne ta crêpe ».
Dimanche 8	Circuit de Kernantec	Course d'auto-cross organisé par l'auto-cross club 22.
Dimanche 8	Site de Kéroguc	Fête de la chasse organisée par les jeunes chasseurs du Morbihan de 9h à 19h. Présentation de meutes de chiens, exposants et artisans sur place. Entrée 3€, gratuit moins de 16 ans.
Vendredi 13	Parc du Scaouët	Feu d'artifice & bal populaire animé par Daniel Le Goudivèze. Début du feu d'artifice vers 23h15. Moules-frites en vente à partir de 19h par le Baud FC.
Samedi 14	Monument aux Morts	Fête nationale. Rendez-vous à 11h15 au champ de foire, dépôt de gerbe de fleurs à 11h30 au monument aux morts, place le Sciellour.
Vendredi 20	Centre-ville	Braderie des commerçants de 9h à 18h.

Sports et Loisirs



**Boules Bretonnes** : concours de boules le samedi 14 à partir de 14h30 au boulodrome du Scaouët.

**Vénus de Quinipily** : cette étrange statue de 2.20m trône sur un piédestal au milieu de jardins romantiques en terrasse. Ouvert tous les jours de 10h à 19h. Entrée 3€, gratuit pour les moins de 12 ans.

**Canoë-kayak** : location de canoës et/ou vélos à la base de Pont-Augan. Accueil et renseignements tous les jours de 10h à 18h sur place ou au 02.97.51.10.83. Réservation conseillée pour les groupes. Tables de pique-nique et jeux à disposition.

**Jardins de Kéroguc** : une superbe roseraie de rosiers anciens, arbustifs, grimpants et lianes (500 rosiers, 120 variétés), un jardin aquatique sur une surface totale de deux hectares. Ouvert tous les jeudis et vendredi jusqu'au 11 août de 14h à 18h30.

Cinéma « Le Celtic »



Du 1<sup>er</sup> au 4 Juillet : Fête du cinéma  
**Coup de coeur** : Les indestructibles 2



Notre famille de super-héros préférée est de retour ! Cette fois c'est Hélène qui se retrouve sur le devant de la scène laissant à Bob le soin de mener à bien les mille et une missions de la vie quotidienne et de s'occuper de Violette, Flèche et de bébé Jack-Jack. C'est un changement de rythme difficile pour la famille d'autant que personne ne mesure réellement l'étendue des incroyables pouvoirs du petit dernier... Lorsqu'un nouvel ennemi fait surface, la famille et Frozone vont devoir s'allier comme jamais pour déjouer son plan machiavélique.